

Lourdes

9 - 13
JUILLET

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN

2025



avec Marie
Pèlerins d'espérance

INSCRIPTIONS

Pèlerins diocésains : pelerinages@dio16.fr – Pèlerins accompagnés et pèlerins Hospitaliers : contact@hospitalite-charentaise.fr



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême



Hospitalité Charentaise
Notre-Dame de Lourdes

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DU 9 AU 13 JUILLET 2025

En cette année jubilaire 2025, les pèlerins catholiques du monde entier vont converger vers Rome pour y passer par la Porte Sainte, mais il sera également possible de **vivre la grâce du Jubilé au Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes**. Sous le regard de Marie Mère de l'Espérance, Marie Mère de l'Église, notre pèlerinage sera l'occasion de prier pour l'Église, pour le monde, pour la paix, et de s'unir dans l'espérance, la foi et la charité. Les pèlerins pourront recevoir l'indulgence plénière en accomplissant une des œuvres suivantes : participation au Chemin de Croix, prier le chapelet, participer à une procession mariale au Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, réaliser le chemin du Jubilé au sanctuaire...

Sur le plan spirituel, notre pèlerinage catholique charentais sera construit en trois temps : se réconcilier, communier, espérer.

L'Hospitalité Charentaise Notre-Dame de Lourdes est une association à but non lucratif fondée en 1901. Depuis bientôt 125 ans, sa mission première est d'accompagner à Lourdes chaque année, à la mi-juillet et dans le cadre du pèlerinage de l'Église catholique en Charente, une centaine de personnes malades ou handicapées, puis de garder des liens avec eux au cours de l'année.

Ce sont environ 220 bénévoles (Hospitalières, Hospitaliers, médecins, infirmières, kiné...), qui se rendent ainsi tous les ans à Lourdes, accompagnés par Monseigneur l'évêque, des prêtres, des diacres, des religieux et des religieuses.



Le pèlerinage côté pèlerins diocésains

Sans être membre de l'Hospitalité Charentaise vous disposez aussi de la possibilité de participer au pèlerinage diocésain organisé avec l'Hospitalité. C'est une belle occasion d'une démarche commune d'aller rencontrer la Bienheureuse Vierge Marie à Lourdes, avec des personnes fragiles et des Hospitaliers, à leur service.

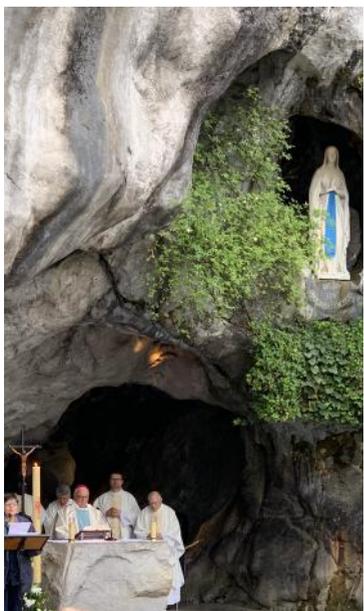


Cette démarche communautaire manifeste votre désir de vivre des moments de prière, de procession, de célébration de l'Eucharistie, de partage, d'échanges dans un mouvement d'Église de la Charente, qui sont autant de temps de fraternité quel que soit nos conditions physiques et mentales. C'est l'expérience de la rencontre avec son frère ou sa sœur, mais aussi avec la petite Bernadette sous le regard bienveillant de Notre-Dame de Lourdes.

Pour le pèlerin diocésain, c'est également l'opportunité de vivre cette démarche de pèlerinage à laquelle nous sommes particulièrement invités en cette année jubilaire. Des propositions plus personnelles, comme la prière intérieure, le sacrement de la réconciliation ou l'adoration vous sont offertes. Une découverte de la vie de Ste Bernadette à Lourdes est aussi au programme.

Sur un plan logistique, le Service des pèlerinages du diocèse se charge de votre transport en car, avec l'Hospitalité, et de votre hébergement en hôtel « tout confort », avec les repas pris à l'hôtel.

N'hésitez plus : ce pèlerinage est l'assurance d'une bouffée d'oxygène spirituelle et d'un recalage de sa boussole catholique !



Le pèlerinage côté pèlerins accompagnés (“malades”)

TRANSPORT Le voyage se fait en bus «grand confort» avec, pour les personnes allongées ou en fauteuils, des bus «ambulance» spécialement équipés pour un embarquement et un voyage confortable en toute sécurité. Tous les pèlerins (Malades, Hospitaliers) partent ensemble en bus le 9 juillet au matin d'Angoulême, Confolens, Ruffec, Cognac et Barbezieux. Il est possible de se rendre à Lourdes en voiture individuelle. Retour le 13 juillet en fin de journée.

CÉRÉMONIES Nous participons aux grandes cérémonies de Lourdes, messe internationale, messe à la Grotte, procession eucharistique et procession mariale le soir. Nous organisons aussi, entre pèlerins charentais, des cérémonies et des rencontres, ainsi qu'une cérémonie pénitentielle et un temps réservé aux piscines pour ceux qui le souhaitent.



ACCUEIL Les pèlerins malades et handicapés logent à l'Accueil Notre-Dame, situé à l'intérieur du Sanctuaire. Nous occupons un étage entier avec salle de restaurant et chambres de un, deux ou trois lits. Chaque chambre est équipée de toilettes et salle de bains pour handicapés ainsi que de lits médicalisés, prise oxygène et tout le matériel approprié pour un confort optimal.

ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL Des médecins et des infirmières sont présents également durant tout le pèlerinage pour vous aider à la prise de vos traitements ou à vos soins (pansements, injections...). Une équipe de garde reste également présente toute la nuit à l'Accueil Notre-Dame.



Les détails pratiques sont fournis au moment de la constitution du dossier d'inscription.
Il est vivement conseillé de déposer sa demande avant le 15 avril 2025.

Le pèlerinage côté Hospitaliers et Hospitalières

Aucune qualification n'est demandée pour devenir Hospitalière ou Hospitalier ! Nous vous formerons très simplement aux gestes essentiels qu'il faut connaître pour accompagner physiquement et matériellement les pèlerins accompagnés (Malades). Cette formation sera complétée par une proposition spirituelle de pèlerinage. Le reste ne s'apprend pas vraiment, c'est de fraternité qu'il s'agit !



Les Hospitaliers et Hospitalières se mettent au service des Malades. Ils sont leur bras, leurs jambes, leurs yeux. Ils les aident dans tout ce qu'ils ne peuvent plus faire eux-mêmes. Mais surtout, ils vivent ensemble, sans différence, une communion fraternelle sous le regard de Dieu, à l'invitation de Notre-Dame de Lourdes.

Vous pourrez assurer différentes missions durant le pèlerinage :

> service en chambre pour aider les pèlerins malades à leurs déplacements, à s'habiller, à se déplacer de leur lit au restaurant, etc.

Ce service permet une proximité, une intimité et la naissance de relations souvent très enrichissantes entre Hospitaliers et pèlerins malades.

> service lors de tous les déplacements pour aller aux cérémonies ou participer aux différentes processions...

Nous participons aux grandes cérémonies (messe internationale, procession eucharistique dans l'après-midi ou procession mariale le soir). Nous organisons également des cérémonies ou rencontres entre Charentais.

> service pour certains au restaurant pour servir les repas, aider les personnes à manger, etc.

> permanences à l'accueil pour certains durant les cérémonies ou la garde de nuit.

Plusieurs temps libres permettent de riches échanges entre Hospitaliers et pèlerins accompagnés ("Malades").

Nous encourageons beaucoup les jeunes à venir vivre ce pèlerinage diocésain avec les Malades. Ils y découvrent dans de bonnes conditions le monde de la maladie et du handicap et aussi une vie en Église fraternelle et joyeuse. Ils rendent service et sont toujours récompensés par le sourire et l'amitié des malades, lesquels les impressionnent très souvent par leur courage et leur volonté. C'est une expérience toujours enrichissante qui peut, pour certains, orienter leur projet de vie.

Les Hospitaliers se logent eux-mêmes en hôtel (nous proposons une liste d'hôtels à prix négociés) ou dans les hébergements proposés par le Sanctuaire.



Comment participer au pèlerinage charentais diocésain du 9 au 13 juillet 2025 ?

Pèlerins diocésains, vous êtes les bienvenus !

Seul(e), en famille, avec des amis, nous serons très heureux de vous accueillir, de vous accompagner et de vivre avec vous un moment d'exception.

CLÔTURE
LE 30 JUIN
2025

Pour obtenir les renseignements dont vous avez besoin et pour vous inscrire, écrivez-nous à pelerinage@dio16.fr ou appelez Frédéric Maillard au 06 81 80 99 09

Pèlerins accompagnés (“malades”), nous vous attendons !

Dans la limite des places disponibles, nous serons très heureux de vous accueillir, de vous accompagner, de prier et de rire avec vous.

CLÔTURE
LE 15 AVRIL
2025

Votre demande de participation doit être appuyée par un dossier médical. Un membre de notre association vous aidera à faire les démarches. Écrivez-nous à contact@hospitalite-charentaise.fr ou appelez votre correspondant local (ci-dessous)



Futurs pèlerins Hospitaliers, nous avons besoin de vous !

Il est possible d'intégrer l'Hospitalité à partir de 17 ans. Les enfants (à partir de 6 ans) et les ados doivent être accompagnés d'un parent.

**CLÔTURE
LE 31 MAI
2025**

Écrivez-nous un simple mot pour en savoir plus ou pour manifester votre envie de tenter l'aventure de la fraternité en action. contact@hospitalite-charentaise.fr

ou appeler votre correspondant local (ci-dessous)

LES CORRESPONDANTS LOCAUX

Nord-Charente > 06 67 07 38 30 **Grand-Angoulême** > 06 63 48 05 47

Est-Charente > 06 16 78 49 94 **Ouest-Charente** > 06 63 00 95 30

Sud-Charente > 06 85 55 24 09 **Diaspora charentaise** > 06 24 84 49 08 / 06 88 57 11 77

Hospitalité Charentaise Notre-Dame de Lourdes

Association loi 1901 enregistrée en Préfecture de la Charente, RNA W161001742

226 route de Bordeaux 16021 Angoulême cedex

www.hospitalite-charentaise.fr



Bon de soutien

Certains pèlerins accompagnés (les “malades”) ou pèlerins Hospitaliers ont besoin d’aide financière pour participer au pèlerinage diocésain à Lourdes. Votre don, quelque soit le montant, va contribuer concrètement à leur participation.

SI VOUS LE POUVEZ, AIDEZ-LES.

MERCI D’AVANCE POUR VOTRE SOUTIEN GÉNÉREUX.

OUI je veux aider financièrement un pèlerin accompagné ou un pèlerin Hospitalier à participer au pèlerinage diocésain de la Charente.

Pour information, le coût (voyage et hébergement) pour un pèlerin accompagné s’élève à 330 € ; pour un pèlerin Hospitalier, il s’élève à 300 €.

Je confie mon don aux bons soins de l’Hospitalité Charentaise :

50 € 100 € 150 € 200 € 300 €

Prénom..... Nom.....

Adresse

e-mail.....

par chèque à l’ordre de : Hospitalité Charentaise Notre-Dame de Lourdes

à adresser à : Hospitalité Charentaise, 226 route de Bordeaux - 16021 Angoulême cedex

Vous pouvez également faire un don en ligne sur le site www.charente-catholique.fr (choisir l’Hospitalité Charentaise sous l’onglet *Des réalistes existantes ou à venir*) et profiter de la d’une réduction d’impôt sur le revenu égale à 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous avez un droit total d’accès, de modification, de rectification et de suppression des informations nominatives vous concernant. Pour l’exercer, adressez-vous par courrier à l’Hospitalité Charentaise (adresse ci-dessus) ou par mail à contact@hospitalite-charentaise.fr